CONTRAT DE RURALITE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
de la **PLAINE DE L'AIN**

« Le projet de territoire : maintenir et conforter les dynamiques du cœur de la Plaine de l'Ain, en y arrimant durablement les secteurs ruraux et le piémont du Bugey »

Le Contrat de ruralité de la Plaine de l'Ain Année 2019

12 projets d'investissement répartis dans les six thématiques du Contrat de ruralité.

5,4 M€ d'investissement réalisés par les collectivités locales de la Plaine de l'Ain

Aides de l'Etat : **1 649 750 €** dont une enveloppe spécifique DSIL Contrat de ruralité de **775 551 €**

Huit partenaires signataires du Contrat de Ruralité : Conseil départemental de l'Ain, Caisse des Dépôts et Consignations, Agence Régionale de Santé, CAF de l'Ain, Pôle Emploi, Mutualité Sociale Agricole (MSA), Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Ain, l'Education Nationale

L'intégration du Contrat de territoire de la Vallée de l'Albarine (2016) dans le Contrat de ruralité de la Plaine de l'Ain

La mobilisation du droit commun des différents opérateurs pour des actions de terrain en direction des publics les plus fragilisés (volet santé, social, formation/emploi, culturel…)

Des fonds spécifiques mobilisés par la Communauté de communes de la Plaine pour le soutien d'actions dans les domaines de l'accès aux services et aux soins, de mobilités et de cohésion sociale.

Une convention de développement de l'éducation aux arts et à la culture, signée avec la DRAC et le Conseil départemental de l'Ain et en partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes : un projet de création et de parcours artistique « les arts caméléons », avec la coordination artistique du Centre culturel de rencontres d'Ambronay et les interventions artistiques de la Compagnie Arbre Canapas. Un projet territorialisé en particulier sur les communes de la Vallée de l'Albarine et d'Ambérieu en Bugey (dans le cadre de la politique de la ville).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'AIN

Nos ruralités
Une chance pour la France

Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

AIN 01 le Département
Caisse des Dépôts
ars Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes
Allocations Familiales Caf de l'Ain
pôle emploi
msa santé famille retraite services
Sécurité sociale L'Assurance Maladie
académie Lyon direction des services départementaux de l'éducation nationale Ain

Où se situent les projets soutenus au titre de la programmation du Contrat de ruralité de la Plaine de l'Ain en 2019 ?

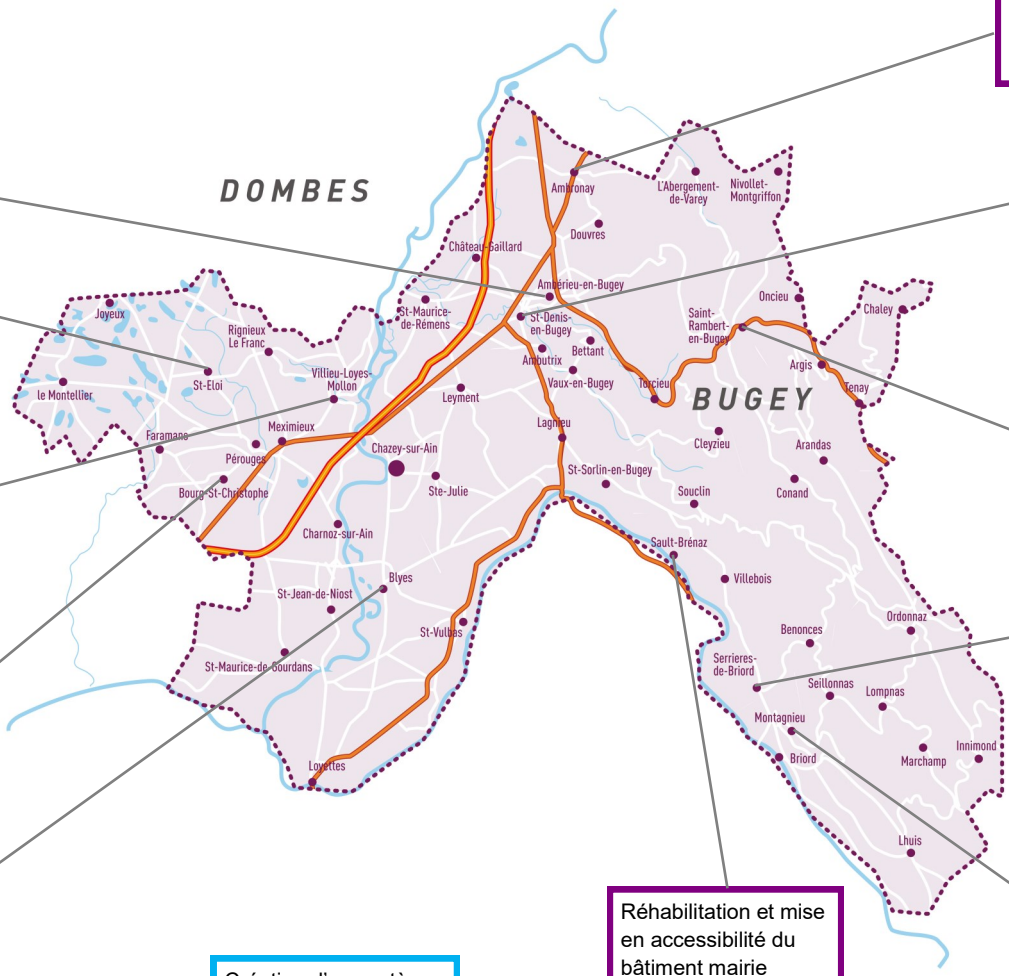

Construction d'un local associatif « Maison des Arts »

Création d'une recyclerie

Rénovation énergétique du groupe scolaire

Construction d'une halle en bois au cœur du village

Aménagement du secteur de l'ancienne Schappe et de la gare marchande

Réhabilitation énergétique du Centre culturel et de rencontre « Innovance »

Extension du restaurant scolaire intercommunal

Extension d'un parc de jeux et de loisirs

Création d'une cantine et d'un accueil périscolaire avec aménagements des extérieurs

Aménagement et sécurisation des abords de l'école et de la traversée du village –Phase 1

Réhabilitation et mise en accessibilité du bâtiment mairie

Création d'un système innovant de covoiturage rémunéré dans la Plaine de l'Ain

Les 6 thématiques du contrat de ruralité

- Accès aux services et aux soins
- Revitalisation centre-bourg, renforcement des centralités et soutien au commerce de proximité
- Développement de l'attractivité
- Mobilités locales et l'accessibilité au territoire
- Transition écologique et énergétique
- Cohésion sociale

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
Contact: Virginie BRUNET BERNARD
Directrice générale adjointe aux services
143 rue du château—01150 CHAZEY SUR AIN
04 74 61 96 40—contact@cc-plainedelain.fr